



13 novembre 2019

(19-7731)

Page: 1/4

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 5:1 À 5:4 DE L'ACCORD¹

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

La notification ci-après, datée du 7 novembre 2019, est distribuée à la demande de la délégation de la République de Corée.

	Catégorie	Détails de la notification
1	Membre notifiant	République de Corée
2	Titre de la nouvelle législation/procédure	Loi sur le contrôle des polluants organiques persistants
3	Date de publication	26/01/2007
4	Date d'entrée en vigueur	27/01/2008
5	Adresse du site Web/publication officielle de la nouvelle réglementation/procédure	"http://www.law.go.kr/LSW/eng/engLsSc.do?menuId=2&section=lawNm&query=Persistent+Organic+Pollutants+Control+Act&x=0&y=0#liBgcolor0"
6	Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?	[X] Oui. (Veuillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.) [] Non.
7	Type de notification	[X] a) Nouvelle réglementation/procédure concernant les licences ² ; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) [] b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document _____; (veuillez répondre aux questions n° 15 et 16)
8	Liste des produits soumis à licences	2094.30. 2094.31.0000 2094.32.0000 2094.33.0000 2094.34.0000 2094.35.0000 2094.36.0000 2710.91. 2903.81.0000 2903.82.0000 2903.83.0000 2903.91.9000 2903.92.2000

¹ Il est entendu que le Membre notifiant a également rempli ses obligations de notification au titre de l'article 1:4 a) et de l'article 8:2 b) concernant la loi/réglementation/procédure pertinente notifiée en remplissant le présent formulaire de manière complète et précise.

² Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

	Catégorie	Détails de la notification
		2903.93.0000 2903.94.0000 2908.11.0000 2910.40.0000 2910.50.0000 2914.71.0000 2920.30. 2922.16.0000 2923.30.0000 2923.40.0000 3808.52.0000 3824.82.0000 3824.84.0000 3824.84.0000 3824.85.0000 3824.86.0000 3824.87.0000 Les importations ne sauraient avoir d'autres fins que celles autorisées par l'Annexe A de la Convention de Stockholm.
9	Nature du régime de licences	Automatique: [] Non automatique: [X]
10	Objectif administratif/mesure appliquée	a) <input type="checkbox"/> Protection de la moralité publique; b) <input checked="" type="checkbox"/> Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et préservation des végétaux; c) <input type="checkbox"/> Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché; d) <input type="checkbox"/> Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses; e) <input type="checkbox"/> Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.) f) <input type="checkbox"/> Administration des contingents (y compris tarifaires); g) <input type="checkbox"/> Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale; h) <input type="checkbox"/> Autre: _____ (veuillez préciser)
11	Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes	Ministère/autorité et département: Ministère de l'environnement, Division des politiques en matière de substances chimiques Adresse: Government Complex-Sejong, 11, Doum 6-Ro, Sejong-si, 30103, République de Corée Site Web: http://eng.me.go.kr Téléphone: +82-1577-8866 Courrier électronique: mepr@korea.kr

	Catégorie	Détails de la notification
12	Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité	Ministère/autorité et département: Ministère de l'environnement, Division des politiques en matière de substances chimiques Adresse: Government Complex-Sejong, 11, Doum 6-Ro, Sejong-si, 30103, République de Corée Site Web: http://eng.me.go.kr Téléphone: +82-1577-8866 Courrier électronique: mepr@korea.kr
13	Durée d'application prévue de la procédure de licences	Il n'y a pas de réglementation connexe.
14	Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC	La Loi a pour objet de protéger la santé des personnes ainsi que l'environnement contre les risques liés aux polluants organiques persistants et de promouvoir la coopération internationale en réglementant les questions nécessaires liées au contrôle des polluants organiques persistants, tels que les dioxines, comme prescrit par la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants aux fins d'application de cet instrument. Cette Loi existait déjà mais a été incluse dans l'avis intégré pour la première fois en 2015, car le ministère compétent ne l'avait pas notifiée à la division chargée des avis intégrés.
15	Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)	<p>a) <input type="checkbox"/> Abrogation</p> <p>b) <input type="checkbox"/> Suspension</p> <p>c) <input type="checkbox"/> Modification d'aspects particuliers des procédures existantes:</p> <p><input type="checkbox"/> Produits visés;</p> <p><input type="checkbox"/> Objectif administratif;</p> <p><input type="checkbox"/> Caractère automatique ou non automatique;</p> <p><input type="checkbox"/> Durée d'application de la procédure de licences;</p> <p><input type="checkbox"/> Modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur;</p> <p><input type="checkbox"/> Conditions de recevabilité des demandeurs;</p> <p><input type="checkbox"/> Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité;</p> <p><input type="checkbox"/> Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes;</p> <p><input type="checkbox"/> Documents requis (y compris le formulaire de demande);</p> <p><input type="checkbox"/> Délai de présentation de la demande;</p> <p><input type="checkbox"/> Organe(s) administratif(s) délivrant les licences;</p> <p><input type="checkbox"/> Délai de délivrance d'une licence;</p> <p><input type="checkbox"/> Droit de licence/redevance administrative;</p> <p><input type="checkbox"/> Versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables;</p> <p><input type="checkbox"/> Droits/procédures de recours;</p> <p><input type="checkbox"/> Durée de validité de la licence;</p> <p><input type="checkbox"/> Autres conditions de la licence (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non utilisation, etc.);</p> <p><input type="checkbox"/> Prescriptions en matière de change;</p> <p><input type="checkbox"/> Autre: _____ (Veuillez préciser).</p>

	Catégorie	Détails de la notification
16	Veillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)	
